

Saint-Boniface espace urbain?: la ville et l'espace identitaire dans *La détresse et l'enchantement* et dans *Fragiles lumières de la terre* de Gabrielle Roy

Anne Sechin

Volume 20, Number 1-2, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039396ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/039396ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)
1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sechin, A. (2008). Saint-Boniface espace urbain?: la ville et l'espace identitaire dans *La détresse et l'enchantement* et dans *Fragiles lumières de la terre* de Gabrielle Roy. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 20(1-2), 65–81.
<https://doi.org/10.7202/039396ar>

Article abstract

This article examines two works by Gabrielle Roy, *Enchantment and Sorrow*, and *The Fragile Lights of Earth*, that are particularly illustrative of the construction of meaning that occurs in Roy's representations of space, particularly in her Western writings. If cities are seen as catalysers, symbols and representatives of the construction of meaning and the defining of space, then the relationship between cities and minority identity is an area of study that promises to be very fruitful. As it has been shown that minority groups, whether cultural, linguistic or ethnic in nature define themselves through their relationship to space (Lintvelt and Paré, 2001), it therefore becomes essential for these minority groups to determine where they fit into the urban landscape. Are they an integral part of this space? Do they lie outside of it, on the outskirts? Or indeed are they encircled by it? It is fitting, then, to explore how the urban space, (whether Saint-Boniface or Winnipeg) appears in Gabrielle Roy's highly metaphorical world. How does the minority group see itself fitting physically and geographically into the urban space? How can this minority group build or confirm its identity in regard to Winnipeg? And finally, how does the group define its relationship with this city (or in spite of it) when the relationship that it cultivates is neither close nor distant?

**Saint-Boniface espace urbain?:
la ville et l'espace identitaire dans *La détresse et
l'enchantement* et dans *Fragiles lumières de la terre*
de Gabrielle Roy***

par

Anne Sechin
Collège universitaire de Saint-Boniface

RÉSUMÉ

Cet article se penche sur deux œuvres de Gabrielle Roy, *La détresse et l'enchantement* et *Fragiles lumières de la terre*, qui sont particulièrement révélatrices de la construction de sens qui s'effectue dans les représentations spatiales que l'on trouve particulièrement, chez Roy, dans les récits de l'Ouest. Si en effet les villes catalysent, symbolisent et représentent la construction de sens et la définition de l'espace, leur rapport avec l'identité minoritaire promet d'être riche de conclusions. S'il a été prouvé que les minorités, qu'elles soient culturelles, linguistiques ou ethniques, se définissent dans leur rapport à l'espace (Lintvelt et Paré, 2001), il est donc essentiel de déterminer leur place par rapport à l'espace urbain: la minorité est-elle intégrée à l'espace urbain, lui est-elle extérieure, périphérique, ou encore est-elle circonscrite par l'espace urbain? C'est pourquoi il convient d'explorer la façon dont l'espace urbain (qu'il s'agisse alors de Saint-Boniface ou de Winnipeg) apparaît dans l'univers hautement métaphorique de Gabrielle Roy. Dans quel espace la minorité se définit-elle? Comment peut-elle construire ou confirmer son identité par rapport à Winnipeg? Et, en dernière analyse, comment la minorité définit-elle son rapport à cette ville (ou en dépit de cette ville) quand la

* Version remaniée d'une communication donnée initialement en anglais au congrès annuel de la *Western Humanities Alliance* intitulé «What is a city?», tenu à Calgary du 16 au 19 octobre 2006.

relation qu'elle entretient avec elle n'est ni une relation de proximité ni une relation d'éloignement?

ABSTRACT

This article examines two works by Gabrielle Roy, *Enchantment and Sorrow*, and *The Fragile Lights of Earth*, that are particularly illustrative of the construction of meaning that occurs in Roy's representations of space, particularly in her Western writings. If cities are seen as catalysers, symbols and representatives of the construction of meaning and the defining of space, then the relationship between cities and minority identity is an area of study that promises to be very fruitful. As it has been shown that minority groups, whether cultural, linguistic or ethnic in nature define themselves through their relationship to space (Lintvelt and Paré, 2001), it therefore becomes essential for these minority groups to determine where they fit into the urban landscape. Are they an integral part of this space? Do they lie outside of it, on the outskirts? Or indeed are they encircled by it? It is fitting, then, to explore how the urban space, (whether Saint-Boniface or Winnipeg) appears in Gabrielle Roy's highly metaphorical world. How does the minority group see itself fitting physically and geographically into the urban space? How can this minority group build or confirm its identity in regard to Winnipeg? And finally, how does the group define its relationship with this city (or in spite of it) when the relationship that it cultivates is neither close nor distant?

Si l'on a souvent souligné l'importance de l'espace symbolique dans la culture minoritaire et tout particulièrement dans la littérature (Paré, 1992), si l'on s'est penché attentivement sur les lieux de l'écrivain minoritaire (Lapointe, 2005) et si la sociolinguistique examine de plus en plus l'espace urbain comme terrain privilégié de «l'examen des faits de langue» (Calvet, 2005), on n'a pas encore examiné pourquoi il est déterminant de cerner l'espace urbain, sa définition, ses limites et son poids symbolique dans le rôle qu'il tient dans l'identité ou l'imaginaire franco-manitobain. La question de la représentation de la ville dans des œuvres de fiction en catalyse effectivement d'autres, très clairement reliées à l'identité et à la mémoire: la relation

entre le centre et la périphérie, entre la culture dominante et la culture dominée et, évidemment, entre la culture majoritaire et la culture minoritaire.

La question est particulièrement pertinente pour les Franco-Manitobains justement, puisque leur relation à la «ville» ne peut se poser sans poser la question à la fois de leur relation à la toute-puissante Winnipeg anglophone, ou au contraire à Saint-Boniface (si tant est que Saint-Boniface est une ville¹); leur relation à la ville se dessine donc à la fois dans une figure d'opposition et d'intégration.

Plutôt que d'examiner les circonstances historiques, sociologiques ou objectives de la construction de l'espace urbain, je m'intéresserai à la description subjective, culturelle et littéraire de l'espace urbain en tant qu'il est perçu par le prisme d'une culture minoritaire. C'est pourquoi j'ai choisi de centrer mon étude sur Gabrielle Roy, d'une part, parce qu'en aval de sa production littéraire, sa position d'écrivaine renommée, elle est plus susceptible d'avoir exercé par le biais de ses œuvres un impact sur la perception de l'espace urbain des Franco-Manitobains et, d'autre part, parce que certains de ses écrits offrent une vision hautement symbolique du lieu urbain minoritaire. Roy a toujours affirmé que ses écrits, tout particulièrement *La détresse et l'enchantement*, qui offre un tableau assez remarquable de Saint-Boniface, à bien des égards, ne valent qu'en tant que *reconstruction* du passé. On est donc en droit de s'attendre à ce que l'espace minoritaire et l'espace urbain y soient chargés de perceptions culturelles, et à y trouver des métaphores de son identité culturelle.

La détresse et l'enchantement nous retrace, dans sa première partie, les années de formation de Gabrielle Roy dans son espace natal qu'est Saint-Boniface et la prise de conscience de son identité. À cet ouvrage résolument subjectif, où les événements baignent dans la lumière du souvenir, s'oppose quelque peu le recueil *Fragiles lumières de la terre* qui décrit pourtant également l'espace manitobain, mais dans un mode un peu moins poétique. Cette collection d'articles courts écrits par Roy entre 1942 et 1970, dont certains étaient destinés à des journaux, devraient donc nous permettre à la fois d'assurer un certain équilibre entre, d'une part, les perceptions hautement métaphorisées et personnelles des mémoires et, d'autre part,

une vision plus extérieure des lieux géographiques. Nous espérons ainsi pouvoir cibler la problématique de façon assez serrée pour en retirer des résultats probants sur un échantillon assez représentatif de l'œuvre de Gabrielle Roy.

JALONS THÉORIQUES SUR LA DÉFINITION DE L'ESPACE URBAIN

Avant de se pencher sur l'espace urbain dans sa représentation fictionnelle, il convient de définir ce qui constitue un espace urbain. Louis-Jean Calvet (2005) rappelle dans son article la distinction entre les deux mots latins, *civitas* et *urbs*. Si nous avons gardé les deux adjectifs *citadin* et *urbain*, nous n'avons cependant qu'un seul substantif: «ville». L'espace «urbain» ne peut se comprendre autrement que l'espace clos, l'intérieur d'une enceinte. *Civitas*, en revanche, nous rappelle Louis-Jean Calvet, c'est l'«ensemble de citoyens constituant une ville». Pour lui, donc, «urbain» doit se rapporter à «un fait architectural ou urbanistique», alors que *civitas* se rapportait à «un fait social» (Calvet, 2005, p. 14). C'est pourtant bien d'espace urbain qu'il s'agit dans Gabrielle Roy toutes les fois où il est question d'espace identitaire, sans doute à cause de la relation très étroite que l'espace symbolique entretient chez elle avec la révélation, et partant, avec le sacré. Il n'est donc pas étonnant que l'espace identitaire soit lié à un espace sacré, au sens où l'entend Mircea Eliade (1965): la ville est un espace central, sacré, qui réitère la cosmogonie, et ce qui l'entoure est une périphérie qui se rapproche de l'informe et du chaos.

Outre ce critère de délimitation et l'organisation binaire de l'espace qu'il implique, d'autres critères existent pour définir un espace urbain:

- Une ville est d'abord un endroit où les gens vivent d'autre chose que de l'agriculture. La ville jouit donc, d'une certaine façon, d'un statut privilégié dans le sens où elle s'élève au-dessus des besoins de survie, mais, d'un autre côté, cela crée une forte dépendance puisqu'elle ne peut survivre sans le travail fourni par les gens de l'extérieur.
- Une ville, et plus précisément un espace urbain, est un espace clos, physiquement ou symboliquement, défini

clairement, et clairement distinct, d'une part, de l'espace rural qui l'entoure et, d'autre part, de la périphérie qu'elle définit. Il suffit de penser à Rome et aux limites qui la définissent, ou à Mircea Eliade lorsqu'il parle des traditions du nord de l'Inde pendant les épidémies où l'on trace un cercle empêchant les mauvais esprits de la maladie de pénétrer dans l'enclos². Ce dernier critère de définition d'un espace urbain est particulièrement pertinent pour la définition de l'identité, puisque, comme le souligne Eliade, il définit le groupe d'appartenance, et le distingue de l'«autre», de l'«étranger», souvent associé au «démon». L'identité présuppose une notion distinguant entre ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas.

- Une ville est un espace de pouvoir, elle est le lieu de puissance. L'espace urbain est souvent symbolique, et on peut penser par exemple à la configuration de Beijing qui est une affirmation du pouvoir de l'empereur, puisqu'au centre on trouve la Cité interdite, entourée par la cité impériale, puis la grande ville. La ville en général est non seulement un lieu de pouvoir, mais également l'affirmation d'un pouvoir sur l'espace environnant.
- Découlant immédiatement des principes précédents, une ville est un espace central à partir duquel se définit une périphérie.

FIGURATIONS SYMBOLIQUES DE L'ESPACE URBAIN DANS LA DÉTRESSE ET L'ENCHANTEMENT

1. La distinction ville-campagne

Ces jalons théoriques en place, nous pouvons revenir maintenant à l'espace urbain et à sa place dans l'identité franco-manitobaine telle qu'elle transparait dans les œuvres royennes. Pour reprendre les critères énoncés ci-dessus dans l'ordre, commençons par voir en quoi l'espace urbain se définit par ses activités. On pensera tout de suite, évidemment, aux nombreux récits, particulièrement dans *La détresse et l'enchantement*, où l'espace urbain – qu'il s'agisse d'ailleurs de Winnipeg ou de Saint-Boniface – s'oppose aux villages que la narratrice dit

avoir découverts dans sa jeunesse et qui, clairement, dans les descriptions qu'elle en donne, participent de l'espace rural et de la production agricole, et n'ont pas beaucoup le luxe de disposer d'activités qui dépassent la survie.

[...] nos petits villages français du Manitoba [...] avec leur centre invariable: église, presbytère, couvent, cimetière,... quoique de toutes parts, ici, cernés d'infini et de silence. Seuls, fragiles au bout de la longue plaine rase, ils étaient attirants et prenaient singulièrement le cœur (Roy, 1984, p. 146).

Dans ces petits villages, Gabrielle Roy et sa troupe donnaient leur «spectacle dans le beau grenier à foin d'une étable neuve» (Roy, 1984, p. 147) et vont se produire à la demande expresse de gens qui leur explique qu'«[i]ls s'ennuient tellement dans ce coin-là, ce serait leur faire une grande charité que d'aller les faire rire un peu» (Roy, 1984, p. 153).

Ces villages s'opposent donc à Saint-Boniface dans la mesure où, d'une part, il n'y est pas fait mention d'activités agricoles et que, d'autre part, si l'on s'en tient à la famille de Roy, son père était agent colonisateur; ses sœurs sont institutrice, religieuse, et Gabrielle est institutrice puis écrivaine. Il existe donc une dichotomie assez claire entre le monde de la campagne et celui de Saint-Boniface où tout semble n'être voué qu'à la connaissance, à sa transmission et aux questions spirituelles. L'espace urbain tel qu'il est décrit par Roy reprend d'ailleurs cette idée.

Bientôt, au-delà du pont, nous devenaient visibles les clochers de la cathédrale, puis le dôme du collège des jésuites, puis des flèches, d'autres clochers. Inscrite sur l'ardent ciel manitobain, la ligne familière de notre petite ville, bien plus adonnée à la prière et à l'éducation qu'aux affaires, nous consolait. Elle nous rappelait que nous étions faits pour l'éternité et que nous serions consolés d'avoir eu tant de misère à joindre les deux bouts (Roy, 1984, p. 16).

Pris conjointement avec le passage qui précède de peu: «[...] le pont que nous avons traversé en riches, la tête pleine de projets, nous ne l'avons jamais retraversé qu'en pauvres, les trois quarts de notre argent envolés, et bien souvent sans que l'on puisse dire où» (Roy, 1984, p. 16), on saisit non seulement la distinction entre l'espace urbain et l'espace rural, mais encore

plus nettement la distinction entre les deux espaces urbains concurrents que sont Winnipeg et Saint-Boniface: à Winnipeg le pouvoir économique, à Saint-Boniface le pouvoir spirituel et l'amour du savoir. Les préoccupations des deux villes se placent au-dessus de celles de la campagne, mais l'espace de Saint-Boniface est curieusement placé au niveau de l'éternel, de l'absolu, alors que Winnipeg jouit d'avantages pragmatiques et pratiques. Saint-Boniface prend donc ainsi l'apparence d'une ville de l'esprit, d'une ville rêvée, d'un endroit idéalisé où les gens ne peuvent se préoccuper que de questions nobles et éternelles.

2. L'espace urbain comme espace clos

Le deuxième critère de définition que nous avons établi pour l'espace urbain était celui de la clôture, de l'enceinte, qu'elle soit physique ou symbolique. Nous avons également lié cette problématique à celle de l'identité, puisqu'elle participe de la définition du groupe d'appartenance, en distinguant entre le même et l'«autre» ou l'«étranger». Lorsque Gabrielle Roy parle précisément de son identité culturelle, elle utilise des métaphores urbaines:

Je n'étais pas sans m'apercevoir que notre vie en était une de repliement sur soi, menant presque inévitablement à une sorte d'assèchement. Le mot d'ordre était de survivre, et la consigne principale, même si elle n'était pas toujours formellement énoncée, était de ne pas frayer avec l'étranger [...]

Je retrouve encore dans mes souvenirs les bouts de prêche de ce temps-là [...] [où] les longues fréquentations [étaient] un péril mortel, particulièrement celles entre les "nôtres" et les "autres", menant à des mariages mixtes, la plus grave des calamités.

On eût dit parfois que nous vivions dans quelque enceinte du temps des guerres religieuses, quelque Albi assiégée ou autre cité malheureuse protégée de tous côtés par des défenses, des barbacanes, des interdits [...] (Roy, 1984, p. 139; nous soulignons).

La position de Roy est claire sur cette idéologie de la «forteresse»: elle est nocive, et elle est le signe du dépérissement. La seule solution qu'elle envisage pour sa génération et ses représentants, c'est l'ouverture vers l'extérieur: «passer du côté anglais, se laisser avoir tout de suite plutôt que d'éterniser cette mort lente; ou alors s'en aller respirer l'air natal» (Roy, 1984,

p. 139). Par «air natal», elle entend le «rapatriement» au Québec, bien entendu. Si on envisage la métaphore urbaine de la forteresse dans ce qu'elle participe de la construction identitaire, il en découle que l'identité franco-manitobaine ne peut survivre seule. Cette ambiguïté a deux issues, cependant: la «défection» (Roy, 1984, p. 139) ou le renforcement par des forces extérieures. On ne sera pas surpris, par conséquent, de voir que l'espace urbain clos chez Gabrielle Roy est toujours sinon ambigu, du moins profondément remis en question.

Lorsqu'on se penche sur les limites géographiques proprement dites de l'espace urbain tel qu'il apparaît dans les œuvres royennes ou, en d'autres termes, quand on observe ce qu'elle perçoit comme étant les limites géographiques de Saint-Boniface, on ne peut qu'être frappé par l'ambivalence des symboles. Une des limites très claires, et des plus connues de Saint-Boniface, c'est le pont, espace paradoxal s'il en est, puisqu'il sert, dans *La détresse et l'enchantement*, davantage à séparer qu'à lier, ce qui est ordinairement sa valeur symbolique acceptée. L'autre délimitation de Saint-Boniface, c'est l'espace ouvert.

Le passage le plus célèbre de l'œuvre de Gabrielle Roy, c'est sans doute l'incipit de *La détresse et l'enchantement* où elle raconte la traversée de ce qui s'appelait alors le pont Provencher, de Saint-Boniface à Winnipeg, avec sa mère:

Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure? Ce ne fut peut-être pas, malgré tout, au cours du trajet que nous avons tant de fois accompli, maman et moi, alors que nous nous engageons sur le pont Provencher au-dessus de la Rouge, laissant derrière nous notre petite ville française pour entrer dans Winnipeg, la capitale, qui jamais ne nous reçut tout à fait autrement qu'en étrangères. Cette sensation de dépaysement, de pénétrer, à deux pas seulement de chez nous, dans le lointain, m'était plutôt agréable, quand j'étais enfant. Je crois qu'elle m'ouvrait les yeux, stimulait mon imagination, m'entraînait à observer (Roy, 1984, p. 11).

L'espace fictionnel créé par ce paragraphe est un seuil à bien des égards: c'est le seuil du livre, pour nous lecteurs, c'est le seuil vers l'altérité et l'«étrange». Winnipeg y est décrite comme la «capitale» et donc l'espace dominant, le lieu du pouvoir, par

rapport à Saint-Boniface qui n'est qu'une «petite ville», et qui ne se définit que par rapport à la capitale. Le pont, habituellement espace de transition et de liaison, agit ici en frontière, une de ces frontières qui délimitent l'appartenance et la non-appartenance, le même et l'autre, l'identité et l'altérité. La petite Gabrielle a peut-être, paradoxalement, pris conscience de l'altérité qui est au cœur de son identité sur ce pont, espace de liaison et de séparation. Si la «détresse» d'être rejeté est présente, si on signifie clairement qu'on est «étranger» à Winnipeg et que la minorité culturelle est dominée («traitée en inférieure»), l'enchantement prend le dessus: dans un paradoxe qui ressemble fort à l'espace de liaison qui devient un espace de séparation, l'altérité devient une capacité à s'ouvrir à l'autre, et la sensation d'être étranger se transforme en curiosité et en capacité d'acceptation, bref, en ouverture. Et, très poétiquement, la juxtaposition de «à deux pas seulement de chez nous» avec «dans le lointain» signifie une identité paradoxale dans laquelle l'appartenance, le chez-soi, ne peut exister que dans une distanciation par rapport à soi.

3. Espaces clos et construction identitaire

En amont de cette construction identitaire qui ne s'affirme que dans l'ouverture et peut-être dans l'exil, on retrouve la question de l'identité et de la mémoire. On a vu, on s'en souvient, que l'identité franco-manitobaine ne peut être chez Roy synonyme d'enfermement ou de forteresse. Si le lien entre la construction identitaire et la mémoire n'est plus à établir, et si «la mémoire personnelle prend racine dans une antériorité qui ne commence pas avec la naissance» et que «toute mémoire personnelle participe, à un titre ou à un autre, d'un cadre plus englobant, la mémoire sociale, qui lui sert de point d'ancrage historique et spatial» (Turmel, 1997, p. 55), on comprendra mieux la cohérence toute paradoxale de la construction identitaire chez Gabrielle Roy sous le signe de l'ouverture, de l'exil ou de la dispersion.

4. Dissémination et dispersion

Si la culture franco-manitobaine est une culture de l'exil et de la dissémination, qui a perdu le lien constructeur sur lequel s'établit traditionnellement l'identité dans le temps (la famille, les ancêtres, l'unité familiale) et l'espace (la ville où se trouvent ces personnes), on ne sera pas surpris si les allusions à

la dissémination familiale sont extrêmement nombreuses dans *La détresse et l'enchantement*, que ce soit sur le plan géographique ou historique. Géographiquement, Gabrielle Roy parle de ses frères et sœurs en Alberta, à Kenora (Ontario); sa sœur meurt en Arizona. Historiquement, la petite Gabrielle, en entendant le récit de la dispersion de ses ancêtres «un peu partout en Amérique, à se débrouiller comme ils pouvaient, ne connaissant même pas la langue du pays où ils avaient échoué» (Roy, 1984, p. 25), se «tracasse au sujet de la notion de patrie, de ce qu'elle signifiait au juste». «En tous cas, je l'ai beaucoup étonnée [Maman] en lui demandant à brûle-pourpoint si nous autres en avions une patrie» (Roy, 1984, p. 25). La réponse est des plus confuses, et roule d'endroit en endroit pour suivre l'exil et l'errance qui les ont fait aboutir au Manitoba. Aucun espace ne peut contenir cette identité culturelle, qui, soit dit en passant, n'aboutit pas à Saint-Boniface mais dans un endroit imprécis au Manitoba. Leur identité se définit dans l'histoire de la dissémination et d'une errance qui lutte pour trouver la stabilité d'un espace clos et stable.

5. L'identité construite dans le paradoxe de la distance

On se souviendra du paradoxe symbolique du pont comme limite de Saint-Boniface. Je voudrais avancer l'argument en vertu duquel la seconde partie de *La détresse et l'enchantement* pourrait se lire comme une redécouverte de l'espace manitobain à travers Londres et Paris. Il semblerait que l'espace urbain manitobain ne puisse être pleinement vécu et compris qu'à distance, sous le prisme de l'exil. À titre de premier exemple, l'épisode au cours duquel, une fois à Paris, Gabrielle rend visite à sa compatriote, et où elle décrit la petite chambre où elle se rend.

[...] Une petite chambre dès le premier regard se révéla à moi telle que je la possède encore aujourd'hui, dans tous ses détails, avec son lit-divan tassé contre le mur, des livres partout, une table ronde sous un tapis tombant jusqu'au plancher [...]

Le charme du lieu ne tenait pourtant à rien au fond de particulier, mais plutôt à ce que la chambre, *petite comme elle était*, prenait jour sur le ciel par une large découpeure à même le toit. Elle se trouvait pour ainsi dire dans le ciel lui-même, baignée de sa douce lumière paisible [...] Jamais je n'avais vu une chambre ouverte ainsi au ciel. J'y étais entrée comme dans un rêve. Le rêve que j'ai fait

toute ma vie d'un refuge contre la méchanceté des êtres, contre moi-même et les autres... et le surprenant est que je l'aie tant de fois trouvé... pour un instant! Le miracle était que cette fois je le trouvais en plein Paris, *conciliant mes désirs impossibles de la solitude et de l'ardente solidarité* [...] (Roy, 1984, p. 265; nous soulignons).

L'espace de départ est un espace confiné, fermé et difficile d'accès. Il se rapproche ainsi de l'espace symbolique qu'est Saint-Boniface. C'est sa capacité d'ouverture et son contraste avec l'immensité environnante qui lui donne sa valeur, comme l'isolement des Franco-Manitobains sur la vastitude d'un continent majoritairement anglophone. L'espace presque sacré ainsi découvert est une reconstruction symbolique d'un pays d'appartenance, lequel d'ailleurs se caractérise par le même paradoxe que celui qui a décrit Saint-Boniface ailleurs: une grande solitude dans l'altérité et une grande solidarité nécessaire à la survie³.

Le chapitre finit avec l'image de ce ciel transformé par le travail de l'écriture dans *La montagne secrète* (Roy, 1994), dont il a été une source d'inspiration. Ce ciel parisien est ainsi miraculeusement court-circuité et devient «le grand ciel canadien si souvent, là-haut, de couleur crépusculaire» (Roy, 1984, p. 269), ce qui vient confirmer notre hypothèse d'une redécouverte de l'espace manitobain par le biais du symbolique.

Un autre exemple de cette reconstruction de l'espace manitobain à travers Londres et Paris (et on pourrait les multiplier) est celui de la description de la Place de la Concorde, à Paris, qui revêt ce pouvoir puissamment évocateur de révélation de l'espace manitobain.

[...] Cette noble place m'était devenue ce que Paris avait pour moi de plus précieux. C'était vraiment un peu de ma plaine natale redonnée à mon âme qui découvrirait ici s'en être languie infiniment. Son ampleur au cœur de la ville resserrée m'était sujet d'aise toujours. Tout à coup, je respirais à fond. Peut-être ce grand espace libre l'était-il d'autant plus qu'il se trouvait contenu entre des œuvres de pierre [...]
Entre des profils serrés, j'en saisis l'échappée merveilleuse [...] (Roy, 1984, p. 285).

Ce retournement paradoxal est exemplaire: c'est la liberté dans l'enfermement, l'espace ouvert cerné par un espace confiné, la

liberté identitaire qui s'inscrit à l'intérieur d'une domination extérieure.

Toutes ces constructions d'espaces paradoxaux, d'espace clos qui est un espace ouvert ou, pour le reformuler en termes symboliques, cet espace urbain, dont les délimitations sont des espaces de transition et d'ouverture, se trouve encore confirmé par une autre limite de l'espace urbain de Saint-Boniface. En effet, si nous avons mentionné qu'une des délimitations de la ville est le pont, il faut mentionner l'autre limite qui apparaît chez Roy: la maison d'enfance, rue Deschambault, se trouvait alors aux limites de la vaste prairie, juste sur cette limite imprécise entre la ville et la campagne. Cette image aussi est reprise sous le prisme de la mémoire dans la seconde partie de *La détresse et l'enchantement*, cette fois sous l'apparence d'un soleil couchant à Paris.

[...] Puis, l'autobus prenant un virage rapide [...] j'eus une vision fugitive du jardin des Tuileries. Si brève, elle m'avait pourtant révélé le bassin autour duquel jouaient les enfants, l'impeccable alignement des marronniers à tête ronde et, tout au fond de la longue perspective, un ciel rouge flamme la prolongeant indéfiniment, tout comme les flamboyants couchers de soleil, au fond de la ruelle, derrière notre maison de la rue Deschambault, lorsque j'étais enfant, m'ouvraient un passage qui me paraissait atteindre la limite du monde [...] (Roy, 1984, p. 285)

Espace d'ouverture, espace de paradoxe, espace de dissémination, l'espace urbain chez Gabrielle Roy n'est en rien ordinaire. Mais pour reprendre notre troisième critère de définition de l'espace urbain, rappelons-nous qu'un espace urbain se définit aussi comme centre de pouvoir, pouvoir qu'il exerce sur une périphérie qu'il crée.

WINNIPEG ET SAINT-BONIFACE DANS *FRAGILES LUMIÈRES DE LA TERRE*

1. L'«échec» de Winnipeg

Dans *Fragiles lumières de la terre*, Roy explique l'impact de l'expérience de la Petite-Poule-d'Eau sur sa perception de l'espace symbolique.

N'est-ce pas Gide qui a dit: "Avant de découvrir des terres nouvelles, il faut consentir à perdre de vue tout rivage"? Eh bien, dès lors [en partant pour la Petite-Poule-d'Eau] je perdis de vue mes rivages familiers, et j'ai gardé pour la vie le sentiment que nulle partie de ce monde n'en est le centre (Roy, 1996, p. 206).

Si l'on en croit Mircea Eliade, une telle affirmation équivaldrait à une désacralisation du monde. Et pourtant, on en est loin.

Malgré cette remise en question d'entrée de jeu, lorsqu'il est question de «centre urbain», il n'y a aucun doute, c'est de Winnipeg qu'il s'agit. Si la grande ville anglophone est le point de départ des voyages, elle n'abrite cependant jamais ce qui fait l'identité manitobaine.

[...] Winnipeg [...] offre dans son ensemble un étrange aspect décousu, avec des boutiques minables enclousées entre des buildings modernes, avec çà et là d'anciennes maisons de bois genre 1900, avec le va-et-vient toujours mélancolique, me semble-t-il, de ses quartiers d'immigrants (Roy, 1996, p. 105-106).

On ne peut s'empêcher de penser aux images de relatif chaos décrites par Mircea Eliade (1965) pour délimiter entre le soi et l'autre, entre l'espace sacré et l'espace environnant. Si Winnipeg correspond à la description anthropologique d'un centre, qui se marque par le croisement de deux artères qui définit les directions, et ce faisant, organise l'espace⁴, la centralité de Winnipeg et le croisement initial sont des échecs, et au lieu d'ancrer la centralité dans le temps et dans l'espace, ils sont le signe d'une image en mouvance constante – peut-être du fait même de l'absence de «porte vers le haut», de transcendance, ou de justification sacrée à l'établissement de la ville. Des descriptions similaires abondent, qui confirment l'incapacité de Winnipeg à faire autre chose qu'affirmer son pouvoir. La dissémination, qui était pourtant connotée positivement dans l'identité franco-manitobaine, fait place lorsqu'il est question de Winnipeg à une disparité, une incapacité d'ancrage. La ville est trop grande, ne connaît pas de limite, ni physiques ni symboliques, et, si elle est puissante et imposante, elle n'inscrit aucune identité et n'est jamais décrite comme un espace sacré.

2. Saint-Boniface et Winnipeg

Mais si Winnipeg est centrale, où se place Saint-Boniface? Dans la périphérie? Gabrielle Roy nous donne, dans *Fragiles lumières de la Terre*, un récit historique de l'origine de Winnipeg.

[Après Winnipeg] on tombe aux petites villes: Saint-Boniface, par-delà la rivière Rouge, devant Winnipeg, sa sœur jumelle, mais peut-on imaginer jumelles plus dissemblables [...] Tels furent les débuts de Winnipeg qui ne prit toutefois ce nom qu'à l'entrée de la province dans la Confédération, en 1870. Vers ce même temps, ou presque, l'abbé Provencher, missionnaire venu du Québec, établissait sur le versant opposé de la rivière la première mission catholique et française de la Rivière-Rouge – qui allait devenir Saint-Boniface (Roy, 1996, p. 106).

C'est dire qu'historiquement, Saint-Boniface a au moins autant de légitimité que Winnipeg comme centre, d'autant plus que, dans les pages qui suivent, la «périphérie» s'y définit sous les auspices de l'héritage de La Vérendrye (Roy, 1996, p. 106-107). Saint-Boniface, à côté de ce Winnipeg super-puissant mais sans âme, apparaît donc comme un centre ex-centré, un centre excentrique cicatrisé par son échec historique de n'être pas devenu le centre du pouvoir qu'il aurait pu ou dû être ou devenir. Le centre du pouvoir, c'est Winnipeg: même si Saint-Boniface est dotée, dans la réalité, d'un hôtel de ville, il n'apparaît jamais dans l'espace littéraire de Gabrielle Roy, ponctué seulement comme nous l'avons vu du Collège des jésuites, des cathédrales et autres clochers, et du cimetière: à Saint-Boniface, le pouvoir de l'esprit, du savoir, de l'histoire, du passé et du spirituel; à Winnipeg les figures d'autorité: le médecin, l'inspecteur d'école et toutes les autres figures d'autorité dans *La détresse et l'enchantement* sont anglophones.

CONCLUSION

Saint-Boniface est donc un espace urbain dans les écrits de Gabrielle Roy, mais un espace urbain problématique: c'est une ville de l'esprit, un espace urbain idéal et idéalisé. Un espace excentré par rapport à sa concurrente anglophone, géante toute-puissante et sans âme, qui ne laisse aucune place au sacré et qui jette son ombre sur un Saint-Boniface qu'elle place de ce fait dans sa périphérie et sous son joug économique. Saint-Boniface

se définit dans des paradoxes de forteresses ouvertes, de centre excentrique, où l'on ne peut s'ancrer que quand on en est éloigné et où on ne découvre son identité que dans sa propre altérité et celle des autres. Le Saint-Boniface de Roy est un mythe, un espace symbolique qui se meut dans le temps et dans l'espace, entre exil et reconstruction. C'est un espace qui est partout et nulle part, et qui abrite des âmes à la recherche de solitude mais de solidarité, à la recherche d'un espace d'appartenance mais qui refuse les limites et la forteresse. Un espace si disséminé qu'il en est insaisissable et qui ne se saisit véritablement que depuis l'exil. Saint-Boniface est la ville d'une histoire invisible, la carte géographique qui dit la dispersion, le silence, la mémoire collective. Un mythe s'il en est, un rêve qui transcende le temps et l'espace.

Il m'apparaît parfois que l'épisode de nos vies au Manitoba n'avait pas plus de consistance que dans les rêves emportés par le vent et que, s'il en subsiste quelque chose, c'est bien seulement par la vertu du songe (Roy, 1984, p. 50).

Affirmer les assises d'une identité culturelle en termes de songes évanescents, donner le lieu de la conscience identitaire dans l'exil, inscrire le lieu de l'être dans la dispersion et la dissémination, ce sont autant de paradoxes qui ont été trop peu explorés chez Gabrielle Roy. Les croisements thématiques entre les lieux, la géographie, le sacré et l'identité culturelle nous offrent d'autres promesses de relectures riches de toutes les œuvres royennes, et cela vaut particulièrement pour *La détresse et l'enchantement*. Mais surtout, ces perspectives pourraient nous engager sur la piste d'une réévaluation de l'œuvre dans son ensemble: on a en effet trop souvent centré l'œuvre de Gabrielle Roy autour de son *Bonheur d'occasion*, sans doute en raison du succès qui a fait de son auteure une figure littéraire d'envergure. Mais la cohérence de l'œuvre autour des thèmes abordés dans cet article, autour des paradoxes magnifiques qui organisent la pensée littéraire et imaginative de Roy nous permettent au contraire d'affirmer que *Bonheur d'occasion* est en fait une œuvre excentrique par rapport à la démarche littéraire de l'ensemble de l'œuvre, et que *La détresse et l'enchantement* peut servir légitimement d'outil de relecture des autres œuvres, comme elle est un outil de relecture de l'espace franco-manitobain.

NOTES

1. Site Internet du ministère des Affaires intergouvernementales du Manitoba en ce qui a trait à l'acquisition du statut de «ville» ou de «city» par Saint-Boniface en 1908.
www.gov.mb.ca/ia//capreg/reports-docs/recent/2001nextsteps/append_c.fr.html (26 février 2008): «Ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Winnipeg était à l'origine divisé en quatre municipalités: La Ville de Winnipeg (constituée en 1873), et les municipalités de Kildonan (1876), Assiniboia (1880) et Saint-Boniface (1880). Par la suite, ces trois dernières municipalités ont été divisées plusieurs fois, créant ainsi de nouvelles municipalités, de nouvelles petites villes et de nouveaux villages. Par exemple, en 1903, la municipalité de Saint-Vital est née de Saint-Boniface, qui avait été constituée en municipalité en 1880, et en 1912, la municipalité rurale de Fort-Garry a été formée à partir de Saint-Vital. Pendant ce temps, en 1883, une partie de Saint-Boniface est devenue une petite ville [...]».
2. «Dans le Nord de l'Inde, en temps d'épidémie, on décrit autour du village un cercle destiné à interdire aux démons de la maladie de pénétrer dans l'enclos» (Eliade, 1965, p. 43).
3. On lit dans *Fragiles lumières de la terre*, par exemple: «Aussi inattendu que cela puisse paraître aujourd'hui, je dois au Manitoba d'être née et d'avoir grandi dans un milieu de langue française d'une exceptionnelle ferveur. Sans doute était-ce la ferveur d'un frêle groupe fraternellement resserré pour faire front commun dans sa fragilité numérique et son idéal menacé» (Roy, 1996, p. 162).
4. «Sans doute à qui parcourt pour la première fois la Main ou la Portage, ces deux vastes artères qui en mon enfance me semblaient larges comme des prairies, les plus venteuses du monde dit-on, sans doute Winnipeg apparaît-elle comme une ville en pleine transition, non plus ville pionnière, mais pas encore achevée, toujours en branle [...]» (Roy, 1996, p. 106).

BIBLIOGRAPHIE

- CALVET, Louis-Jean (2005) «Les voix de la ville revisitées: sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville?», *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, p. 9-30.
- ELIADE, Mircea (1965) *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 186 p.
- LAPOINTE, Martine-Emmanuelle (2005) «Les lieux de l'écrivain anglo-qubécois: chez Mordecai Richler, Gail Scott et David Homel», *Voix et Images*, vol. 30, n° 3, p. 73-96.
- LINTVELT, Jaap, et PARÉ, François (dir.) (2001) *Frontières flottantes: lieu et espace dans les cultures francophones du Canada / Shifting*

Boundaries: Place and Space in the Francophone Cultures of Canada, Amsterdam, Rodopi, 257 p.

PARÉ, François (1992) *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Éditions du Nordir, 175 p.

ROY, Gabrielle (1984) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.

_____ (1994) *La montagne secrète*, Montréal, Boréal, 186 p.

_____ (1996) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Boréal, 255 p.

TURMEL, André (1997) «Mémoire de l'enfance et construction de soi», *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 2, p. 49-64.